

Dossier Spécial

BTP : un rebond sur fond d'interrogations...





ÉDITO

La mécanique du rebond bientôt grippée ? ■



«*Quand le bâtiment va, tout va !*» La célèbre expression datant de la fin du XIX^e siècle de Martin Nadaud, maçon originaire de la Creuse devenu député puis préfet n'a pas pris une ride même deux siècles et une crise sanitaire plus tard. Arnaud Cochet, le préfet de Meurthe-et-Moselle, l'a d'ailleurs remise au goût du jour à l'occasion de l'assemblée générale de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) de Meurthe-et-Moselle le 24 septembre à l'Abbaye

des Prémontrés. Pas impossible, qu'elle soit de nouveau réutilisée lors de celle de la Fédération du BTP de Meurthe-et-Moselle le 15 octobre prochain à Nancy. Dans Les chiffres, c'est une certitude statistique tout va pour le mieux (ou presque). Les différentes études conjoncturelles des instances professionnelles du secteur le prouvent, la reprise est là ! Les chiffres et courbes s'emballent mais attention aux apparences. Ce rebond certain est purement mécanique. Après une année 2020 quasiment atone, les chantiers repoussés, resurgissent, voire même de façon frénétique entraînant quelques problématiques de planning. «*C'est principalement l'effondrement lié au premier confinement que mesure cette évolution. Si l'on se reporte à l'avant-crise sanitaire, la situation ressort plus contrastée*», tempore la Fédération française du bâtiment (FFB) dans sa dernière note conjoncturelle. Une situation contrastée à laquelle s'additionne des paradoxes de taille. À l'heure où les carnets de commandes se remplissent, bon nombre de professionnels assurent rencontrer d'importantes difficultés de recrutement. «*La hausse de l'activité, notamment pour les travaux de rénovation, ne peut être absorbée faute d'une main-d'œuvre qualifiée suffisante*», assurait début septembre Maurice Karotsch, le président de la Capeb Grand Est à l'occasion d'une énième signature de partenariat avec Pôle emploi pour tenter de pallier le problème. Faute de combattants, difficile de mener bataille ! Une bataille de la reprise rendue encore plus complexe faute de munitions. L'effet conjoncturel néfaste de la flambée des prix des matériaux et les délais de livraison qui s'allongent entraîne bon nombre de professionnels à ne pas répondre à certaines demandes de crainte de tout simplement ne pas pouvoir les honorer. Alors, quand le bâtiment, va tout va. C'est une certitude à l'instant T, mais pour combien de temps ?

Emmanuel VARRIER

Sommaire

Conjoncture : une reprise à plusieurs inconnues.....	14
Technologie : l'innovation au cœur du BTP	16
Emploi : 15 000 jeunes pour l'avenir du bâtiment.....	17
Formation : l'apprentissage, une voie à sécuriser et vite.....	18
Féminisation : les femmes trouvent leur place dans le bâtiment	20
Mesures sanitaires : le secteur du BTP face à la pandémie de la Covid-19	21
Alban Vibrac, président de la Fédération du BTP 54 : « <i>Nos entreprises vont globalement bien</i> »	22
Pénurie de matières premières : la trésorerie des artisans du BTP à flux tendu.....	24
Droit : déchets du BTP : le point sur la loi AGECE 2021.....	26
Jeunes : l'insertion dans le BTP encouragée par le PACE	28



EURO CARRELAGES
SERVICES

ZAC du Breuil
19, rue Robert Shuman
54850 MESSEIN

Adresse postale:
BP 70059 - 54713 LUDRES Cedex

Tél. 03 83 26 44 45
Fax 03 83 26 49 49

www.eurocarrelages.fr
eurocarrelages@wanadoo.fr



L'EXPO TENDANCES

On reconnaît le Professionnel



Eurocarrelages à Messein est une véritable vitrine des tendances en matière de carrelages, matériaux naturels mais aussi de salle de bains.

Son show-room est une invitation permante au design, à l'innovation et l'endroit idéal pour trouver des solutions d'aménagements.

Les plus grandes marques européennes y sont représentées.



CONJONCTURE

Une reprise à plusieurs inconnues... ■

APRÈS UNE ANNÉE 2020 QUASI ATONE, 2021 S’AFFICHE DANS LA RÉGION COMME CELLE DE LA RELANCE DE L’ACTIVITÉ POUR LES PROFESSIONNELS DU BTP. DES DONNÉES CHIFFRÉES ET STATISTIQUES À RELATIVISER. LE RÉSULTAT DE L’ÉQUATION POURRAIT ÊTRE RAPIDEMENT FAUSSÉ PAR LA PRÉSENCE DE PLUSIEURS INCONNUES À L’IMAGE DE LA FLAMBÉE DES PRIX DES MATÉRIAUX, DES DÉLAIS DE LIVRAISON QUI S’ALLONGENT. LE TOUT ADDITIONNÉ À DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DE PLUS EN PLUS PALPABLES.



«Comment continuer à construire en France avec cette flambée des prix des matériaux et des délais de livraison qui s’allongent ?» L’interrogation faite par Alban Vibrac, le président de la Fédération du BTP de Meurthe-et-Moselle à Bruno Le Maire, le ministre de l’Économie, des Finances et de la Relance lors d’une rencontre avec les entrepreneurs locaux à Champigneulle le 23 septembre dernier, résume à elle seule le sentiment des professionnels du bâtiment dans la région. «Le premier semestre 2021 s’inscrit en net rebond par rapport à celui de 2020. C’est toutefois principalement l’effondrement lié au premier confinement que mesure cette évolution. Si l’on se reporte à l’avant-crise sanitaire pour éviter cet écueil, la situation ressort plus contrastée», constate la Fédération française du bâtiment (FFB) dans son point conjoncturel de la mi-septembre. Dans les chiffres, la reprise s’avère très nette pour la construction de maison individuelle. «En glissement biennuel sur le premier semestre 2021, les mises en chantier progressent de 4 % dans la suite de l’envolée de 18,3 % des permis et de 16,3 % des ventes. En tout état de cause, 2021 ressortira meilleure que ce que nous avions prévu sur ce segment», continue la FFB. «Un retour à une meilleure situation se dessine progressivement en amélioration-entretien. Certes, le chiffre global du marché reste inférieur de près de 5 % à son niveau du premier semestre 2019, mais la tendance ressort déjà inverse dans la seule rénovation énergétique du logement, à 4,1 %.» Une donnée nationale à relativiser notamment dans la région comme l’assurent les différents représentants professionnels du secteur.



Si dans la région, la relance de l’activité apparaît bien présente dans les chiffres, la flambée des prix des matières premières, des délais de livraison qui s’allongent et les difficultés de recrutement pourraient changer la donne.

PRUDENCE AFFICHÉE

Tendance régionale globale : «les perspectives restent clairement mauvaises pour la construction de logements collectifs et de bâtiments non résidentiels. Sur le premier segment, les mises en chantier s’améliorent sur deux ans mais il s’agit avant tout d’un effet lié au report de projets qui n’ont pu commencer en 2020.» La parution du premier tome des propositions des travaux de la commission Rebasmen pour la relance durable de la construction de logements histoire d’éviter une crise sociale du logement dans les années à venir, à l’image de la compensation par l’État des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

est jugée comme positive. «Nous soutenons les pistes d’actions proposées et demandons au gouvernement de les intégrer au plus vite dans le projet de loi de finances pour 2022», assure Olivier Salleron, le président de la FFB dans un communiqué du 27 septembre. «Nous souhaitons que le second tome des travaux de cette commission renouvelle l’effort pour simplifier, accélérer et lever les freins locaux en matière de procédures d’urbanisme.» Ce constat et cette prudence se retrouvent au niveau de l’artisanat du bâtiment. «L’activité de l’artisanat du bâtiment a retrouvé le niveau d’activité de 2019. Le premier semestre affiche une croissance de + 0,5 % par rapport à 2019. Ainsi, le deuxième trimestre 2021 enregistre, par rapport

Pénalités de retard : Bruno Le Maire rassure ■

«L’État a pris l’engagement qu’aucune pénalité se sera imposée dans la commande publique pour cause de problème d’approvisionnement et je demande à l’Association des Maires de France de faire de même.» Affirmation faite par Bruno Le Maire, le ministre de l’Économie, des Finances et de la Relance, le 23 septembre dernier à Champigneulle lors d’une rencontre avec les entrepreneurs locaux. La commande publique est une chose mais quid des marchés privés ? François Péliissier, le président de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, propose un accompagnement financier des entreprises face à ces effets conjoncturels néfastes, histoire de permettre de sauvegarder les fonds de roulements des sociétés. Bruno Le Maire a pris bonne note. Reste à attendre le futur plan d’investissement de l’État.





au même trimestre de l'année précédente, une envolée de croissance de + 37 %. Toutefois, il convient de rappeler qu'au deuxième trimestre 2020, à la suite du premier confinement, la reprise n'avait été que partielle et graduelle. Cette conjoncture exceptionnelle évolue cependant dans un contexte incertain au regard de la crise sanitaire et de l'envolée des prix des matières premières», peut-on lire dans la note de conjoncture de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) parue début septembre. Une mouance nationale confirmée dans la région notamment lors de l'assemblée générale de la Capeb de Meurthe-et-Moselle le 24 septembre dernier à l'Abbaye des Prémontrés. Chez les «cousins» des Travaux Publics, la Fédération nationale des Travaux Publics assure «qu'après un printemps très dynamique, l'activité du secteur des Travaux Publics a connu un coup de frein en juillet. Les carnets de commandes, non consommés pendant la crise, ont permis aux entreprises un rattrapage d'activité au premier semestre 2021. Toutefois, depuis le début de l'année, les prises de commandes restent à bas niveau et juillet a confirmé cette tendance. Face à cette situation, l'évolution de l'activité du second semestre dépendra notamment de la concrétisation

du plan de relance en investissements.» Les appels d'offres et la commande publique reprennent mais un rythme ne permettant pas encore de retrouver un niveau optimal.

LES MARGES À LA PEINE

Interrogation commune pour les professionnels du bâtiment et ceux des travaux publics : l'inquiétante montée en flèche des prix des matières premières et des délais de livraison qui s'allongent entraînant une augmentation des coûts de production des matériaux. Pour le seul secteur des travaux publics, «l'index TP01 s'établit en hausse de + 2,4 % en cumul depuis janvier. Cette progression risque de persister dans les mois à venir compte tenu des hausses de prix vertigineuses de nombreux matériaux. Les tubes et tuyaux en matière plastique, les fils et câbles d'énergie ou encore le bitume affichant ainsi des hausses respectives de + 21 %, + 16 % et + 11 % entre juillet 2021 et juillet 2020», assure la FNTP. Même constat chez les professionnels du Bâtiment. «Les prix restent à la hausse en septembre notamment, mais pas seulement, pour les produits en bois, PVC et acier. Pour l'heure, les entreprises font le dos rond parfois dans un effort partagé avec les donneurs d'ordres. Ce n'est

toutefois pas un cas général et l'on constate, en tout état de cause que les trésoreries se détériorent alors que les marges peinent toujours à se redresser. Les difficultés d'approvisionnement perdurent pour nombre de matériaux, le bois au premier chef, ce qui désorganise les chantiers et rend très compliquée la réponse aux appels d'offre», note la FFB. «La majorité de nos entreprises sont dans l'impossibilité de répercuter la hausse des coûts des matériaux sur leur prix de vente et elles font état de difficultés pour anticiper leurs achats de matériaux afin de faire face à leurs commandes», constate de son côté la Capeb. À cette difficulté d'approvisionnement en matériaux s'ajoute des difficultés de recrutement. Elles apparaissent s'être accentuées depuis la rentrée. «C'est un sentiment général à bon nombre d'artisans. Le phénomène apparaît aujourd'hui encore plus accentué. Nous devons continuer à attirer vers nos métiers et notamment les jeunes», assurait Léo Rauch, le président de la Capeb de Meurthe-et-Moselle, à l'issue de l'assemblée générale de sa confédération le 24 septembre dernier. Si la relance apparaît bien présente, elle pourrait se trouver ralentie voir bloquée par ce manque jugé cruel de collaborateurs...

Emmanuel VARRIER

L'HIVER ARRIVE...

pensez dès maintenant à vos EPI !

Alliez sécurité et confort

Essayage dans vos locaux de 7h à 19h00

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ :

Marjolaine Cutajar
06 99 34 60 90
m.cutajar@matprovet.com
www.matprovet.com

4 Za Linchamps Bas
54280 Champenoux



TECHNOLOGIE

L'innovation au cœur du BTP ■

DE NOS JOURS, L'INNOVATION EST DEVENUE UN ENJEU CONCURRENTIEL PRIMORDIAL DANS PRATIQUÉMENT TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS. RÉPUTÉ COMME PEU INNOVANT, LE SECTEUR DU BTP DOIT PLUS QUE JAMAIS MISER SUR LES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AFIN D'AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES PROJETS.



L'adoption d'une démarche innovante présente d'importants avantages en termes de gestion des risques, de performance de projet et d'efficacité de travail. En effet, s'engager dans des actions d'innovation permet d'accroître la productivité et augmenter la satisfaction des clients et des collaborateurs. Pour les acteurs du BTP, l'innovation leur permet de mieux gérer les chantiers, travailler dans un environnement plus sécurisé et mieux interagir avec l'écosystème du secteur. C'est pourquoi investir dans l'innovation, représente une opportunité d'augmenter la qualité de la construction, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de faire face à la complexité des défis économiques.

UN SECTEUR EN COURS DE TRANSFORMATION

Le bâtiment et les travaux publics sont les secteurs qui présentent le plus fort taux d'accidents du travail. Les innovations du BTP permettent en effet d'améliorer la prévention et de limiter au maximum les accidents. Les objets connectés peuvent être des solutions de prévention ou de sécurisation tels que le balisage connecté, les gilets connectés, le casque connecté ou encore les exosquelettes. L'innovation permet également d'améliorer la productivité via une meilleure collaboration sur la chaîne de valeur. Grâce à la technologie BIM (Building Information Modeling), elle permettra d'éliminer le risque d'asymétrie



L'innovation occupe une place très importante dans le secteur du BTP.

d'information et d'estimer en temps réel le coût que peut générer une modification sur un ouvrage. Pour une meilleure vision des travaux en cours, les drones sont également utilisés dans le secteur du BTP. Ils permettent de réaliser des relevés topographiques, effectuer des diagnostics sur des ouvrages inaccessibles et de suivre les évolutions sur les chantiers. Les bénéfices pour le BTP se traduisent par une meilleure productivité, des économies d'échelle et une amélioration de la sécurité sur les chantiers. Afin de répondre à l'enjeu croissant du développement durable, les acteurs du BTP peuvent se focaliser sur des solutions innovantes pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Parmi les principales innovations liées aux enjeux environnementaux, on citera notamment l'utilisation des matériaux innovants respectueux de l'environnement et des plateformes au service de l'économie circulaire.

L'INNOVATION DANS LE BTP

Cabinet dédié au recrutement pour les métiers du BTP, Fed Construction regroupe des experts du secteur. Leur connaissance

du terrain a permis la réalisation d'une étude sur la place des innovations dans le BTP. Réalisée entre janvier et mars dernier, l'enquête de Fed Construction sur l'innovation dans le bâtiment s'est basée sur les réponses de 140 professionnels du BTP. Selon cette étude, 84 % des répondants trouvent que le secteur du BTP est innovant. En ce qui concerne les outils BIM, ils sont connus par 71 % des professionnels interrogés. En revanche, ils ne sont utilisés que par 41 % d'entre eux. Afin de faire face au défi de l'innovation, les grands groupes ont tendance à créer des collaborations avec de jeunes start-up. Elles sont principalement de jeunes entreprises ambitieuses tournées vers l'international, dont les fondateurs ont un profil orienté davantage vers le digital que vers l'industrie de la construction. Grâce à ses collaborations, les start-up bénéficient de l'expérience sectorielle et de la crédibilité des acteurs traditionnels, ou encore de leur soutien financier et commercial. Les grands groupes, quant à eux, tirent profit de l'image et de l'attractivité des start-up et développent des offres innovantes plus rapidement.

SM





EMPLOI

15 000 jeunes pour l'avenir du bâtiment ■

LA PROBLÉMATIQUE EST RÉCURRENTÉ ET DATE DE BIEN AVANT LE DÉBUT DE LA CRISE PANDÉMIQUE. LA BRANCHE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS RECRUTE... MAIS NOMBRE D'OFFRES D'EMBAUCHE DÉPOSÉES PAR LES CHEFS D'ENTREPRISE DU SECTEUR NE TROUVENT PAS PRENEURS. RECONDUITE, L'OPÉRATION «15 000 JEUNES TALENTS BÂTISSÉURS» EST UN DISPOSITIF, NÉ EN 2018, VOUÉ À RENVERSER LA TENDANCE.



Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction, charpentiers, couvresseurs, maçons, géomètres, dessinateurs en BTP, chefs de chantier, conducteurs de travaux, électriciens, serruriers, carreleurs, plombiers-chauffagistes, peintres... En scrutant les besoins en recrutement des entrepreneurs du bâtiment de Meurthe-et-Moselle auprès de Pôle emploi, ce sont là pléthore de métiers qui se voient stipuler : 100 % de difficultés à recruter. Cela se traduit par des centaines d'emplois difficilement pourvues ou restant vacantes, faute de candidats. La situation dans le département lorrain ne diffère en rien de celle des autres territoires de l'Hexagone. On voit défiler t des enquêtes régulières sur cette pénurie de main-d'œuvre. Quant à en expliquer les raisons... «Traverser la rue pour trouver du travail dans le BTP ?» La réalité est sans doute plus complexe et se compose de facteurs variés. Pour renverser la tendance, du moins l'enrayer, Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au Logement, Nadia Hai, ministre chargée de la Ville et Olivier Salleron, président de la Fédération

française du Bâtiment ont signé le 15 avril dernier une convention nationale avec, pour objectif, de favoriser l'accès aux entreprises du bâtiment à 15 000 jeunes, demandeurs d'emploi et stagiaires issus prioritairement des quartiers de la politique de la ville et réfugiés en situation régulière. L'ensemble des métiers et des fonctions de la branche BTP sont concernés par le dispositif.

LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE INQUIÈTE LES FILIÈRES

Concrètement, la FFB et ses artisans et entrepreneurs adhérents se sont engagés à proposer sur la période 2021-2022 quelque 15 000 contrats de travail et stages, dont des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, avec la perspective d'emplois stables. Le dispositif «15 000 jeunes talents bâtisseurs», découlant du plan «1 jeune, 1 solution» s'appuie sur les mesures décidées par le Premier ministre, Jean Castex, lors du dernier Comité Interministériel des Villes. Pour réussir cette initiative, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, le ministère du Logement et le ministère de



Attirer les jeunes vers les métiers du BTP est un véritable défi pour les entreprises.

la Ville, en lien avec les services de l'État, mobilisent Pôle emploi, les réseaux associatifs et d'insertion, en corrélation avec les régions et les départements. Ce déploiement de ressources humaines et de compétences sur les territoires doit permettre d'identifier 15 000 jeunes et demandeurs d'emploi, voulant intégrer le BTP. Lors de la session 2018-2019, 21 000 personnes avaient été recrutées, par ce biais. Dans le contexte de la crise, la branche bâtiment et travaux publics est parvenue à maintenir son niveau d'emploi, en augmentant de 12 % ses apprentis. Car, c'est une réalité. La rareté des candidats amène souvent les entreprises à contacter des débutants qu'ils pourront former. La gageure demeure alors de les fidéliser. En 2010, le périmètre Grand Est recensait plus de 4 500 apprentis dans le BTP. Dix ans plus tard, ils étaient 3 000. Du chemin et beaucoup de travail restent à faire pour recouvrer des chiffres susceptibles de rassurer nombre de filières qui s'inquiètent face à une relève en pointillés. Car le problème se situe en amont : dans la région, des centaines d'offres sont non pourvues dans le bâtiment... en apprentissage.

Laurent SIATKA

Vers les missions locales... ■

La Fédération française du Bâtiment a noué avec l'Union nationale des missions locales, une convention pour favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes vers les formations et les métiers du bâtiment. Ceci décliné sur les territoires, avec des recrutements et des contrats d'apprentissage ou des immersions en garantie jeunes. Le but ici est de faire découvrir les métiers du BTP, de diriger vers ces opportunités, tout en sécurisant les parcours d'insertion des jeunes.

Christophe VINCENT

Agent Général AXA - 43 Place de la Carrière - Nancy

SPECIALISTE DE L'ASSURANCE DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS

- Protection du dirigeant et de ses salariés
- Protection de l'activité

agence.vincentnancy@axa.fr
03.83.32.88.79





FORMATION

L'apprentissage, une voie à sécuriser et vite... ■

SI L'APPRENTISSAGE SEMBLE CONNAÎTRE UN RETOUR EN GRÂCE AVEC UNE HAUSSE DANS LA RÉGION POUR LE SEUL SECTEUR DU BÂTIMENT DE PRÈS DE 5 % (SOURCE : BAROMÈTRE ISM-MAAF), CETTE VOIE AUJOURD'HUI D'EXCELLENCE SE DOIT D'ÊTRE ENCORE SÉCURISÉE, HISTOIRE DE FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT ACTUELLES ET À MOYEN ET LONG TERME À LA PROBLÉMATIQUE DE LA REPRISE D'ENTREPRISES.



«Les apprentis d'aujourd'hui sont nos repreneurs de demain ! C'est un peu dommageable de voir certaines campagnes de communication de l'État vantant l'apprentissage, le limiter uniquement au public en difficulté et en déshérence.» Constat établi par Lénéaïc Rauch, le président de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) de Meurthe-et-Moselle. Il en a fait part, le 23 septembre, à Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance lors de sa venue à Champigneulle à la rencontre des entrepreneurs locaux. «Aujourd'hui, il faut encore travailler sur l'apprentissage. Pour le seul département de Meurthe-et-Moselle, dans notre secteur d'activité, ce sont près de trois cents postes d'apprentis qui ne sont pas pourvus.» Une situation presque paradoxale car jamais il ne semble y avoir eu autant d'apprentis (tous secteurs confondus) dans la région. «Pour la deuxième année consécutive, les effectifs sont en hausse dans le Grand Est de l'ordre de 2 %», assure le baromètre de l'Institut supérieur des métiers (ISM)-MAAF paru à la fin du mois de septembre. D'après ce baromètre, «c'est l'artisanat du BTP qui enregistre la plus forte hausse des effectifs avec près de 5 100 apprentis dans la région soit une hausse de 5 %.»



D'après le dernier baromètre ISM-MAAF, le secteur du BTP a connu une hausse annuelle de 5 % du nombre d'apprentis.



«Près de 300 postes d'apprentis dans notre secteur ne sont pas pourvus en Meurthe-et-Moselle», assure Lénéaïc Rauch, le président de la Capeb de Meurthe-et-Moselle.

POLITIQUE DE BRANCHE

Cette donne de «l'attrait» pour l'apprentissage, notamment dans le bâtiment, peut trouver son explication par les aides aux entreprises pour l'embauche d'apprentis ou contrat de professionnalisation. Des aides mises en place en 2020 dans le cadre du plan Jeunes (5 000 € pour un alternant mineur et 8 000 € pour un alternant majeur) que le Premier ministre, Jean Castex entend prolonger jusqu'à la fin du mois de juin 2022. Une bonne nouvelle, mais il reste toujours à trouver des candidats. «C'est un sentiment général pour bon nombre d'artisans. Elle rejoint celle des difficultés de recrutement qui sont aujourd'hui accentuées. Nous devons continuer à attirer les jeunes vers nos métiers», assure Lénéaïc Rauch. Sur le papier et la communication étatique, l'apprentissage apparaît avoir le vent en poupe et les différents chiffres qui commentent à sortir apparaissent le confir-

mer. Dans le secteur du bâtiment (comme dans d'autres), les différentes structures représentatives, à l'image de la Capeb, assurent que l'apprentissage dans ce secteur se doit d'être réellement sécurisé. «Nous mettons tout en œuvre pour maintenir une politique de branche, car seules les branches connaissent les besoins réels de leurs métiers et pour continuer à apporter une offre de services adaptée aux petites entreprises du secteur», assure la Capeb dans un communiqué national. Le tout avec en toile de fond la volonté «d'aider les BTP CFA régionaux à résister à la mise en concurrence des CFA initiée par la loi Avenir professionnel de septembre 2018 et qui est, de toute évidence, une menace pour les petits établissements, notamment, ceux situés dans les zones rurales.» Une donne jugée indispensable pour permettre aux artisans d'être réellement sécurisés dans leurs projets d'embauche. Reste à capter les candidats...

Emmanuel VARRIER

Les repreneurs de demain ■

«Un artisan sur quatre à plus de 55 ans dans notre secteur ! Il nous faut des cadres, des ingénieurs, des commerciaux à former pour espérer voir ses entreprises reprises.» À l'occasion de son assemblée générale, le 24 septembre dernier à l'Abbaye des Prémontrés, Lénéaïc Rauch, le président de la Capeb de Meurthe-et-Moselle a pointé du doigt cette problématique de la reprise des entreprises artisanales. La donne n'est pas nouvelle mais elle est aujourd'hui renforcée par des difficultés de recrutement de plus en plus délicates pour le secteur.

**FAITES
ÉVOLUER
VOTRE ENTREPRISE,**

Rapprochez-vous de
votre CAPEB Meurthe & Moselle
pour vous former, échanger,
être représenté et défendu.

Avec la CAPEB54,
je fais partie d'un réseau
d'accompagnement
et à mon écoute.



FORMEZ-VOUS !

**Votre correspondant local
vous accompagne !**



- Détection des besoins de formation
- Propositions d'actions de formations adaptées
- Suivi de votre dossier administratif
- Participation financière aux formations

Tél 03 83 95 61 10
Mail formation@capeb-54.fr

CAPEB MEURTHE ET MOSELLE - Maison des métiers
4 rue de la Vologne - 54520 Laxou



 www.facebook.com/capeb54  twitter.com/capeb54

Retrouvez toute l'actualité du BTP en temps réel sur notre site internet :
www.capeb.fr/meurthe-et-moselle



FÉMINISATION

Les femmes trouvent leur place dans le bâtiment ■

DEPUIS LES ANNÉES 2000, LE SECTEUR DU BÂTIMENT TENTE DE CONJURER LES PRÉJUGÉS EN ATTIRANT DAVANTAGE DE FEMMES. GRÂCE À UN MATÉRIEL PLUS PERFORMANT ET PLUS LÉGER, IL N'EST PLUS NÉCESSAIRE D'ÊTRE UN HOMME POUR ÊTRE MAÇON, CARRELEUR OU OUVRIER. LA MOBILISATION DES SYNDICATS PROFESSIONNELS, FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT, CAPEB ET FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS, COMME DES ENTREPRISES, PORTE PROGRESSIVEMENT SES FRUITS. SOUS LE PRISME LORRAIN, LA TENDANCE EST AUSSI À UN RELATIF ACCROISSEMENT DES EFFECTIFS FÉMININS.



On peut tenter l'expérience. Sans doute, si l'on se rendait aujourd'hui dans un établissement scolaire de la région nancéienne et que l'on interrogeait les lycéennes quant à leurs aspirations professionnelles, très peu d'entre elles citeraient les métiers du bâtiment ou des travaux publics. La branche est vue, à juste titre, comme un milieu majoritairement masculin. De plus, la pénibilité supposée des tâches effectuées sur les chantiers laisse à penser que la force physique est un prérequis obligatoire aux postes. Cela tient, sans doute, à l'image populaire du BTP dans l'esprit du grand public... laquelle véhicule son lot de préjugés. Car si le pourcentage de femmes présentes dans le secteur a bien progressé depuis 20 ans, elles sont encore rares sur les chantiers : actuellement 12,4 %, selon la Fédération française du Bâtiment.



En Lorraine, elles sont quelque 10 % à travailler dans le bâtiment.

Cette donnée croît régulièrement : 8,6 % en 2000, 9,9 % en 2005, 11,1 % en 2010 et 11,7 % en 2014. En Lorraine, on les estime à quelque 10 % d'un total des 40 000 salariés. Le BTP a un atout, qui montre son attractivité : sa pluralité de métiers. Ce qui laisse supposer une place importante aux femmes voulant y évoluer. On le voit en scrutant les offres d'emploi relatives au bâtiment : de nombreuses offres non pourvues concernent des postes d'ingénieurs et d'encadrement de chantiers.

RAJEUNIR LES EFFECTIFS

Or, cela tend à augmenter la professionnalisation de la branche. Ce niveau d'études est favorable aux femmes. On en recense 78 % d'employées, techniciennes et agents de maîtrise, 13 % d'ingénieurs et assimilés cadres et 9 % d'ouvrières. Sur le global masculin/féminin, ces données sont respectivement de 45,7 %, 19,4 % et 1,6 %. C'est un atout mis en avant par les professionnels du secteur. À l'heure où les femmes sont en première ligne des temps partiels et des bas salaires, des opportunités rémunératrices et pérennes existent pour elles dans le BTP. 1,6 % d'ouvrières.

Le chiffre interpelle. Et met en lumière un frein majeur : celui de la pénibilité des travaux. Pourtant, les conditions d'exécution s'améliorent sans cesse, grâce aux évolutions logistiques et matérielles, touchant la mécanisation, les engins de levage, les matériaux, les conditionnements. La force n'est plus seulement utilisée, l'habileté la rejoint. Le bâtiment compte 32 métiers : grutier, maçon, carreleur, électricien, couvreur-zingueur, peintre, plombier... se déclinent au féminin. Pour la branche, il s'agit également de rajeunir ses effectifs. 24 % des salariées du BTP ont entre 51 et 60 ans. Seulement 18 % moins de 30 ans. Ici, les femmes représentent 4 % des effectifs en formation par l'apprentissage. Elles choisissent en majorité les métiers liés à la peinture. Du côté de l'entrepreneuriat, 27 % d'une TPE/PME sur deux sont dirigées ou codirigées par une femme. Quand on sait que 30 % des entreprises seront à reprendre dans les dix ans à venir, on mesure l'opportunité qu'elles ont d'entrer dans l'entrepreneuriat et pour le secteur du Bâtiment de s'approcher encore un peu plus de la parité hommes et femmes. C'est là un long parcours.

Laurent SIATKA



« 27 % des TPE/PME du BTP français sont dirigées par des femmes. » »



MESURES SANITAIRES

Le secteur du BTP face à la pandémie de la Covid-19 ■

À L'INSTAR DES DIFFÉRENTS SECTEURS, CELUI DU BTP A ÉTÉ TOUCHÉ DE PLEIN FOUET PAR LA PANDÉMIE DE LA COVID-19. CE DERNIER A FAIT PREUVE D'UNE MEILLEURE RÉSILIENCE FACE AUX CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE CETTE CRISE SANITAIRE. QUEL EST L'IMPACT DE CETTE DERNIÈRE SUR LE SECTEUR ?

Afin de soutenir le secteur du BTP et d'alléger l'impact des confinements sur l'activité et sur la santé financière des entreprises, une diversité de mesures a été adoptée. L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) a mis à la disposition des entreprises du secteur un guide de préconisation sanitaire, listant les mesures, les consignes et les recommandations visant à assurer la santé et la sécurité des employés sur les chantiers BTP. Les structures en difficulté ou qui connaissent une baisse d'activité ont pu bénéficier du dispositif d'activité partielle. Pour favoriser la relance du secteur, l'État a consacré des budgets afin de créer des activités et de l'emploi au niveau de la rénovation

et la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments, telle que la mobilisation de 6,7 milliards d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés, via le dispositif MaPrimeRenov et de 460 millions d'euros pour la rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux.

AIDES PROLONGÉES

Le gouvernement a prolongé de six mois, les aides de «France Relance» en faveur de l'apprentissage, soit jusqu'au 30 juin de l'année prochaine. Cette initiative assurera une insertion professionnelle réussie dans les métiers du secteur. Les principales associations repré-



Le BTP s'est plutôt bien adapté à la situation actuelle.

sentatives des acteurs de la construction et du logement social ont pris des engagements forts pour la relance de la construction de logements, et ce, dans le cadre du pacte national pour la relance de la construction durable. De son côté, la FFB vient de signer une convention visant à favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes vers les métiers du bâtiment. Ce pacte a été conclu avec l'Union Nationale des Missions Locales (UNML). Pour l'année en cours, la FFB s'attend à une dégringolade de 5 % de l'activité du secteur par rapport à l'année 2019. En revanche, les carnets de commandes sont bien remplis et les perspectives d'activité restent assez bien orientées.

MH

CHANGEZ D'AIR, PASSEZ À L'ÉLECTRIQUE !



Simplifiez-vous l'automobile avec l'offre Banque Populaire Car Lease* et son **loyer unique qui intègre le véhicule et sa borne de recharge !**

BANQUE POPULAIRE 
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

*Banque Populaire Car Lease est une offre de location longue durée de BPCE Car Lease dédiée aux clients professionnels et distribué par BPCE Lease.
BPCE Car Lease - SAS au capital de 5 184 440 € - 977 150 309 RCS Toulouse - Onias n° 09 046 805 - Siège social : 8 rue Vidallhan CS 73 131, 31 132 Balma cdx.
BPCE LEASE, SA au capital de 354 096 074 € - 379 155369 RCS Paris - Onias n°07 029 339 - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cdx 13.
BPALC - S.A. coopérative à capital variable. 3 rue François de Curel - 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : iStock



ALBAN VIBRAC, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DU BTP 54

«Nos entreprises vont globalement bien.» ■

LA REPRISE D'ACTIVITÉ DU BÂTIMENT, DANS LES CHIFFRES, DOIT FAIRE FACE À PLUSIEURS ZONES D'OMBRE À L'IMAGE DE LA FLAMBÉE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES, DES DÉLAIS DE LIVRAISON QUI S'ALLONGENT ET DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT CERTAINES. COMME À CHAQUE CRISE, LE SECTEUR S'ADAPTE MÊME AU PLUS FORT DE LA TEMPÊTE. À LA VEILLE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SA FÉDÉRATION, LE 15 OCTOBRE À NANCY, ALBAN VIBRAC, LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DU BTP DE MEURTHE-ET-MOSELLE AFFICHE UN OPTIMISME RAISONNÉ.



Les Tablettes Lorraines : À l'occasion de la venue de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, fin septembre à Champigneulle, vous l'avez interrogé sur comment pouvoir continuer à construire aujourd'hui en France en notant du doigt les délais de livraison notamment. L'inquiétude est-elle bien présente ?

Alban Vibrac : Nous sommes passés d'un délai d'un mois à sept mois ! À côté de la flambée des prix des matières premières, que cela soit le bois qui a été multiplié par deux ou encore l'acier et le cuivre, l'inquiétude est surtout présente au niveau des délais de livraison. Sur ce point, nous ne sommes pas vraiment convaincus des arguments et explications données par les industriels. C'est un peu facile de tout mettre sur le dos de la Chine.



À l'occasion de la venue de Bruno Le Maire à Champigneulle, Alban Vibrac a interrogé le ministre de l'Économie sur la problématique des délais de livraison.

Bon nombre d'entrepreneurs assurent rencontrer d'importantes difficultés de recrutement. Ces difficultés peuvent-elles entraîner un retard, voire un blocage total de la reprise d'activité de certaines entreprises, comment certains l'évoquent ?

Les difficultés de recrutement ne sont pas nouvelles même si aujourd'hui elles apparaissent encore plus importantes. Nos entreprises possèdent une réelle envie de faire, d'accélérer dans leur reprise d'ac-

tivité. Nous travaillons énormément avec les différentes cellules de Pôle emploi pour faire face à cette pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les démarches initiées sont intéressantes dans notre département. Il faut du temps et surtout accepter de tendre la main à des publics souvent éloignés de l'emploi et parfois leur inculquer un savoir-être minimum pour être parfaitement intégrés au sein de nos entreprises. Il faut de l'écoute des deux côtés.

Dans cette logique de recrutement, l'apprentissage joue un rôle majeur dans votre profession. Dans le département de Meurthe-et-Moselle, près de trois cents offres pour apprentis ne sont pas pourvues. Comment attirer les jeunes vers vos métiers ?

Il faut leur donner du sens et démontrer aux jeunes qu'ils peuvent avoir une belle réussite et une évolution professionnelle dans notre secteur. Il faut revaloriser le travail et le récompenser à sa juste valeur, plutôt que d'alimenter les mécanismes d'aide. Il faut un équilibre humain et financier. Cela passe par une réelle mise en valeur de nos métiers. À l'occasion des dernières Coulisses du bâtiment (qui se sont déroulées le 8 octobre dernier : ndlr) où notre fédération accueille des collégiens et des lycéens à découvrir nos métiers, notre fédération avait choisi de faire visiter le chantier de Grand Nancy Thermal. Ce sont des chantiers emblématiques comme celui-ci qui participent à donner l'envie.

Côté activité, comment se portent, d'une façon générale, les entreprises de votre fédération ?

L'activité est présente et les carnets de commandes sont remplis à six mois ! Les donneurs d'ordre, qu'ils soient publics ou



«Il y a de l'envie de la part de nos entreprises et de l'activité», assure Alban Vibrac, le président de la Fédération du BTP 54.

privés, se doivent d'honorer leurs promesses. Notre fédération demeure vigilante sur ce point. L'an passé a été une année particulière pour tout le monde du fait de la crise sanitaire mais nous n'avons quasiment pas stoppé notre activité. 2019 a été une bonne année et les trésoreries des entreprises étaient, dans l'ensemble, solides. Aujourd'hui, au sein de notre fédération je ne connais pas une entreprise, sérieuse et saine que je qualifie de normal, qui ait déposé le bilan. Nos entreprises vont globalement bien même s'il faut demeurer très vigilant sur l'évolution conjoncturelle, histoire que des fossés ne se creusent pas.

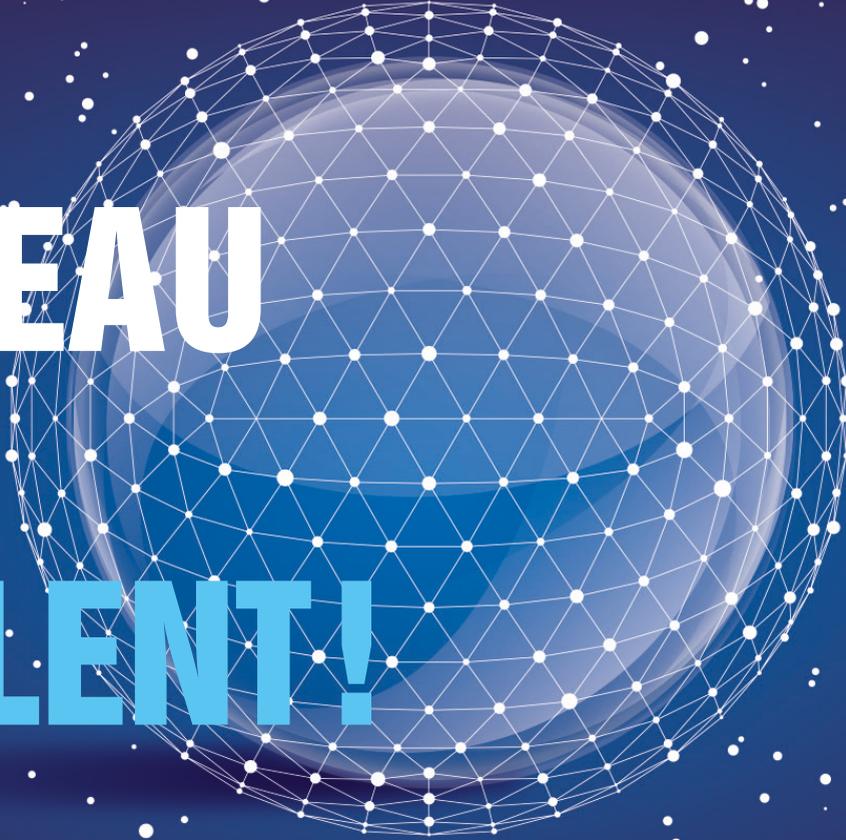
À l'occasion de votre assemblée générale, prévue le 15 octobre à la salle des fêtes de Gentilly, vous avez invité la navigatrice Isabelle Autissier comme grand témoin. Pourquoi ce choix ?

Quoi de mieux qu'une navigatrice qui a affronté des tempêtes pour partager son expérience et donner les bonnes pistes pour permettre à nos entreprises de garder le bon cap.

Propos recueillis par Emmanuel VARRIER

« Sur les délais de livraison, nous ne sommes pas vraiment convaincus des arguments et explications données par les industriels. »

LA FFB, UN RÉSEAU SANS ÉQUIVALENT!



Présente dans toutes les régions
et départements, la FFB rassemble
50 000 adhérents, dont
35 000 artisans, dans 32 métiers

#1JEUNE1SOLUTION



ADHÉRER À LA FFB ?

Contactez-nous : contact@d54.ffbatiment.fr ou au 03-83-30-80-73.

Plus d'infos sur notre site internet : www.btp54.ffbatiment.fr





PÉNURIE DE MATIÈRES PREMIÈRES

La trésorerie des artisans du BTP à flux tendu ■



LORSQUE TOUTES LES ENTREPRISES REPRENENT UNE ACTIVITÉ INTENSE APRÈS UNE PÉRIODE DE RESTRICTION DUE À LA CRISE DE LA COVID-19, LES ARTISANS DU BTP DOIVENT ENCORE FAIRE FACE À DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS. PÉNURIE DE MATIÈRES PREMIÈRES, HAUSSE DES PRIX, DÉLAIS DE LIVRAISON À RALLONGE ENTRAÎNENT DES RÉPERCUSSIONS EN CASCADE SUR LA GESTION DES ENTREPRISES. QUELQUES CONSEILS POUR PRÉSERVER SA TRÉSORERIE.



RETOUR SUR UNE AUGMENTATION HISTORIQUE DES PRIX

Bois, PVC, plastique, verre, aluminium, acier, carrelage... de nombreux matériaux sont concernés et viennent à manquer à cause de la forte demande mondiale après la crise sanitaire. Des pénuries qui amènent une flambée des prix très importante et rarement connue. Une augmentation de 50 % à 80 % des prix pour les principaux métaux, avec par exemple + 51 % pour le cuivre. De quoi mettre à mal la trésorerie des artisans. Les filières industrielles comme l'automobile, l'agroalimentaire et le BTP sont largement affectées. Selon une étude de l'organisation patronale de l'artisanat du bâtiment, 59 % des dirigeants déclarent être impactés par la hausse du prix des matières premières.

DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT

Les matières premières manquent et créent des tensions sur les marchés : délai de livraison et coût de transport (multiplié par 6 ces derniers mois) que doivent supporter les artisans. L'augmentation des délais de livraison remet en cause l'organisation de tous les chantiers des entrepreneurs. Toujours d'après l'étude réalisée par l'organisation patronale du bâtiment, 28 % des dirigeants déclarent rencontrer des difficultés d'approvisionnement. Les entreprises du BTP demandent alors une révision des contrats, la sus-

pension des pénalités de retard pour les acheteurs publics auxquels sont soumises les entreprises du secteur. Côté relations commerciales avec les particuliers, nous vous recommandons d'être vigilant sur la durée de validité de vos devis afin de vous engager sur les prix sur une durée raisonnable. *«Il est préférable de réduire la durée de validité des devis à trois mois au lieu de six. Il est également possible d'y intégrer une clause de révision de prix de manière à préserver votre trésorerie.»* Pour anticiper les retards, il peut être opportun d'avoir une réflexion sur ces processus afin de réorganiser la façon de gérer les approvisionnements, par exemple. À plus long terme, cette période inédite dans laquelle sont prise en étau les entreprises entre le manque de matière première, augmentation de la demande et des prix qui flambent, pourrait pousser les entrepreneurs à réfléchir à se doter de solutions de gestion adaptées à leur métier afin d'anticiper et maîtriser leur trésorerie ou encore à recruter une personne dédiée à la gestion commerciale. Il est primordial de ne pas rester seul et d'être accompagné avec des solutions d'organisation sur mesure pour aider à mieux vendre les prestations et connaître le coût véritable des chantiers. Il vaut mieux *«déterminer les objectifs pour l'année et suivre chantier par chantier la rentabilité en comparant le devis par rapport au réalisé, le réalisé par rapport à la facturation.»* C'est à partir de l'analyse de l'activité de l'entreprise et des bénéfices envisagés, qu'il faut établir le coût de revient et le prix de vente de l'heure, le résultat analytique, ainsi que les mesures correctives à apporter. Une bonne analyse



Pénurie de matières premières, hausse des prix, délais de livraison à rallonge, le quotidien aujourd'hui des artisans du BTP.

repose sur la capacité de l'entrepreneur à relever les heures de main-d'œuvre et les matériaux utilisés pour un chantier. Et c'est après cela qu'il saura quel est le chiffre d'affaires minimum à réaliser (seuil de rentabilité) et mieux maîtriser la marge. *«Il faut mettre vos ressources là où elles rapportent le plus. Dans certains cas, par exemple, il vaut mieux déléguer la comptabilité et l'analyse à des équipes et recruter une secrétaire commerciale plutôt qu'une secrétaire comptable. La perle rare, celle qui fera la facturation, vous aidera pour les devis, relancera les clients, celle qui assurera la relation avec les fournisseurs, pourquoi pas l'approvisionnement des chantiers, et bien sûr, le suivi administratif de ceux-ci... et vous seconderez véritablement dans la gestion des chantiers.»*

Alexandre Friedrich,
expert-comptable Yzico à Commercy.



Les entreprises concernées s'activent à trouver des solutions : diversification des fournisseurs (en se tournant davantage vers le local), recherche de matériaux de substitution en s'intéressant notamment aux matériaux recyclés... De belles initiatives locales ont vu le jour !



Professionnels du BTP en Lorraine

Nous vous libérons du temps pour exercer votre métier

Et si on en discutait ?

[Yzico.fr](https://yzico.fr)



YZICO

L'accompagnement pluriel

Comptabilité & Gestion
Juridique & Fiscalité
Social & RH
Dirigeant & Vie personnelle
Digital & Innovation



DROIT

Déchets du BTP : Le point sur la loi AGECE 2021 ■

LOI RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU 10 FÉVRIER 2020, DITE LOI AGECE, A ÉDICTÉ DE NOUVELLES RÈGLES POUR LA GESTION DES DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT. LE NOUVEAU RÉGIME VISE À FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DÉDIÉE À LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES, LA BIODIVERSITÉ ET LE CLIMAT.

Selon une étude réalisée cette année par Ademe Rep Bâtiment, le secteur des bâtiments engendre chaque année 46 millions de tonnes de déchets. La loi AGECE apporte des réponses en matière d'écologie permettant d'adopter des mesures de la vie quotidienne qui préserve d'une part les ressources naturelles et la santé et participe d'autre part au développement économique et industriel du territoire. La réduction des déchets sera l'occasion de limiter leur impact sur l'environnement et d'économiser les matières premières épuisables. Le recours à ce dispositif permettra de diminuer le coût de la gestion des déchets pour l'ensemble du pays.

UNE FILIÈRE DU REP

La loi AGECE a créé onze nouvelles filières faisant partie de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), nommées également les branches pollueurs-payeurs. Aux termes du nouvel article L. 541-10 du Code de l'environnement, le producteur est « toute personne physique ou morale qui élabore, fabrique, manipule, traite, vend ou importe des produits générateurs de déchets ou des éléments et matériaux entrant dans leur fabrication. » Dans le cadre du BTP, les professionnels du bâtiment deviennent responsables de financer la prévention et la gestion des déchets de leurs produits. La présente obligation dépend entre autres de la nature et la quantité des produits, l'emploi des ressources renouvelables, la possibilité de réemploi, la recyclabilité, l'absence des substances dangereuses.

DES OBLIGATIONS EN TERMES D'ORGANISATION DES DÉCHETS

À partir du 1^{er} janvier 2022, les maîtres d'ouvrage doivent réaliser un diagnostic Produits Équipements Matériaux Déchets (PEMD) avant d'entamer les travaux de déconstructions de plus de



La loi AGECE : Pour une meilleure gestion des déchets du bâtiment.

1 000 m² ainsi que pour d'autres importantes rénovations. Selon l'article L. 541-21-2-3 du Code de l'environnement, les devis concernés sont ceux relatifs « aux travaux de construction, de rénovation et de démolition de bâtiments ainsi que les devis relatifs aux travaux de jardinage. » Les déchets réutilisables comme le bois, le métal et le plastique, ne sont pas concernés par le présent régime. Par conséquent, les professionnels du bâtiment doivent transmettre le diagnostic à l'entreprise qui va concevoir ou réaliser les travaux de démolition ou de réhabilitation lourde. Les devis de travaux doivent en ce sens indiquer la quantité de déchets produite sur chaque chantier tout en précisant leurs modalités de gestion et d'enlèvement (Art. D. 541-45-1 du Code de l'environnement). En plus d'identifier les points de collecte où l'entreprise des travaux prévoit de déposer les déchets du chantier, l'estimation du coût des déchets doit être indiquée avec précision.

UN PLAN DE PRÉVENTION ET D'ÉCO-CONCEPTION

Selon l'article 72 de la loi AGECE, les professionnels du bâtiment doivent en outre élaborer un plan de prévention et d'éco-conception visant à réduire l'usage de ressources non renouvelables, d'accroître l'utilisation de matières recyclées et renforcer la recyclabilité de leurs produits dans les installations de traitement basées sur le territoire national. La mise en place de ces nouvelles mesures peut être établie par des éco-organismes créés par des metteurs sur le marché d'une manière individuelle ou collective. Ces structures peuvent élaborer des plans communs pour l'ensemble des adhérents. Enfin, à noter que le non-respect des nouvelles dispositions de la loi AGECE entraîne l'application d'une amende d'un montant de 3 000 euros au maximum pour les personnes physiques et 15 000 euros pour les personnes morales.

SA



PIGNOLET MATÉRIEL
votre spécialiste

MATÉRIELS ET
ÉQUIPEMENTS

TP et BÂTIMENT



Des professionnels
à votre service dans nos deux agences



NANCY

215 rue Pascal
Z.I. du Franclos - BP 80007
54712 LUDRES Cedex
Tél. 03 83 15 67 67
Fax : 03 83 25 88 60

METZ

3 rue Charles Picard
Z.I. des Jonquières
57365 ENNERY
Tél. 03 87 58 77 27
Fax : 03 87 72 04 23

Retrouvez nous
les 23 et 24 octobre
à la foire de **POUSSAY**

CORMIDI

Kränzle

KÄRCHER

P
MAT

Milwaukee

DIMACO
a subsidiary of TSP

PARADE

ENGEL

carhartt
workwear

YANMAR

Putzmeister

Haulotte
GROUP

AUSA

TUBESCA-COMABI

ALTRAD

HERAS

TOPCON

Makita

BOSCH

PRAMAC
GROUP

SDMO **STIHL**

GÖLZ **NORTON**

Tractel
ECIM
SECATOR

HH
HELLY HANSEN

MASCOT

STANLEY

SAM

SPÉCIALISTE MATÉRIEL BTP / EPI



JEUNES

L'insertion dans le BTP encouragée par le PACE ■

LE PLAN D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES EN ENTREPRISE EST UN DISPOSITIF PORTÉ LA RÉGION GRAND EST, EN PARALLÈLE DES MESURES GOUVERNEMENTALES (1 JEUNE, 1 SOLUTION) VISANT À FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES. LE SECTEUR DU BTP EST PARTICULIÈREMENT EFFICIENT DANS CET ÉLÉMENT DU PLAN RÉGIONAL JEUNES. AU-DELÀ DES CHIFFRES SATISFAISANTS, CE SONT DES SAVOIR-FAIRE ET DES SAVOIR-ÊTRE QUI SONT ICI VALORISÉS.

88 stages conclus au 1er octobre. Les statistiques de la Capéb Grand Est placent le secteur du BTP au 3e rang après le commerce et le service aux entreprises. Il représente au total 11,5 % des entrées - 766 en tout - dans le dispositif du Plan d'Acquisition des Compétences en Entreprise (PACE). Sur ce volet BTP, 76 % des stagiaires sont insérés dans les travaux de construction, 11 % dans la construction de bâtiment et 1 % en génie civil. L'objectif du PACE est de permettre à un jeune de 18 à 29 ans, diplômé ou non, de se forger une première expérience professionnelle tutorée au sein d'une entreprise, pour une durée de 6 mois. Pour l'heure, 74 entreprises du Grand Est sont inscrites dans le dispositif. Sont prioritaires,

celles relevant d'une filière d'avenir : transition écologique, numérique, industrielle.

UNE AIDE MENSUELLE AU TUTORAT

Entrent aussi dans ce cadre le bâtiment, le soin et la santé. Également, les entreprises dont les activités ont particulièrement été impactées par la crise sanitaire comme l'hôtellerie-restauration, événementiel, le tourisme et la culture. Le PACE s'adresse, plus largement, aux TPE/PME et grands groupes de tous les secteurs d'activité. La mise en œuvre est confiée à un prestataire qui suivra le parcours d'insertion du jeune dans le dispositif, lequel est articulé avec un budget de 16,4 M€ alloué par la région



88 jeunes sont actuellement en stages BTP dans le cadre du PACE.

Grand Est. L'entreprise accueillante bénéficie d'une aide au tutorat mensuelle, graduée en fonction du niveau du jeune : 350 € pour un jeune sans qualification et 230 € pour un jeune diplômé. Une aide de 500 € est versée mensuellement au jeune. Enfin, le financement de l'accompagnement du jeune (soit 2 500 € pour un jeune pour 6 mois) est payé à l'organisme prestataire pour la mise en œuvre du dispositif. Quant aux jeunes en stages BTP, 27,3 % sont bacheliers à leur entrée dans le PACE, la même proportion que les titulaires d'un CAP-BEP. 41 % sont âgés de 18 à 20 ans. Un levier d'insertion intéressant, à pérenniser, en n'oubliant pas la finalité : l'emploi durable.

Laurent SIATKA

Les Tablettes Lorraines
VOTRE HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

PROCHAIN
DOSSIER SPÉCIAL

Sortie le
1^{ER} NOV
2021

CRÉATION D'ENTREPRISE



Contactez **Héloïse ETTINGER** | Mobile : 06.22.94.16.98
h.ettinger@tabletteslorraines.fr

Bouclage le **27 octobre 2021**

Parce que votre protection
mérite le meilleur du conseil
et de l'accompagnement

Courtier spécialiste des ENTREPRENEURS



**GROUPE
ROEDERER**

ENSEMBLE, CONSTRUISONS LES MEILLEURES SOLUTIONS

Téléphone : +33 (0)3 83 27 21 38 - Email : nancy@roederer.fr

Orias n°07000336 - www.orias.fr



www.roederer.fr